



Votre espace professionnel

Services en ligne des  
**professionnels**

**FOCUS**

**sur**

**Les téléprocédures**  
**Désigner un Administrateur**  
**Suppléant**

# Sommaire

|  |    |
|--|----|
| <u>1. Présentation</u> .....   | 3  |
| <u>1.1 Objet de la fiche</u> .....   | 3  |
| <u>1.2 À qui s'adresse cette procédure ?</u> .....                               | 3  |
| <u>1.3 Précision sur le champ de cette procédure</u> .....                       | 4  |
| <u>1.4 Étapes de la procédure</u> .....  | 4  |
| <u>1.5 Pré-requis</u> .....  | 4  |
| <u>2. Accéder à votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr</u> .....      | 6  |
| <u>3. Créer un Administrateur Suppléant</u> .....                                | 13 |
| <u>4. Mettre en veille les habilitations d'un Administrateur Suppléant</u> ..... | 17 |
| <u>5. Réactiver les habilitations d'un Administrateur Suppléant</u> .....        | 19 |
| <u>6. Supprimer les habilitations d'un Administrateur Suppléant</u> .....        | 20 |
| <u>7. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche</u> .....      | 21 |

# 1. Présentation

## 1.1 Objet de la fiche

Les usagers professionnels souhaitant bénéficier des téléprocédures de l'administration fiscale sur internet doivent créer au préalable un espace selon le mode expert (création qui sera suivi par une adhésion distincte aux services en ligne) ou selon le mode simplifié (création de l'espace et adhésion simultanée aux services en ligne).

**⚠ Il n'est pas nécessaire de créer un espace professionnel par entreprise :** un même espace regroupe l'ensemble des habilitations détenues par un usager pour une ou plusieurs entreprises gérées.

**Il est cependant conseillé de limiter le nombre de dossiers gérés dans un même espace à un maximum de 100 :** au-delà, des ralentissements importants, voire des blocages, pourraient être rencontrés en périodes d'affluence.

**Le titulaire peut ensuite partager sa gestion avec d'autres usagers** en les désignant en tant qu'Administrateur Suppléant (objet de cette fiche-ci), Acteur Délégant ou Acteur (cf. fiche FOCUS [Désigner des délégataires et consulter les délégations](#)).

Cette fiche<sup>1</sup> présente l'enchaînement des écrans de la procédure de gestion des administrateurs suppléants.

## 1.2 À qui s'adresse cette procédure ?

Cette procédure s'adresse aux usagers professionnels, titulaires dans leur espace professionnel de services en ligne, qui souhaitent désigner un suppléant pour les assister dans la gestion de leur entreprise.



Cette procédure n'est offerte qu'à l'Administrateur Titulaire d'un ou plusieurs services.

En effet, un usager professionnel peut disposer d'un service, pour une entreprise, selon **différents rôles qui ne confèrent pas les mêmes droits** :

- **l'Administrateur Titulaire (AT) a tous les droits sur le service** pour le compte de l'entreprise : usage du service, modification des comptes bancaires de paiement<sup>2</sup>, modification de l'adresse électronique de l'entreprise<sup>3</sup>, désignation de l'Administrateur Suppléant et des acteurs ;

<sup>1</sup> L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Connexion à l'espace professionnel > [Aide : accéder aux fiches pratiques](#)

<sup>2</sup> Attention : les comptes bancaires de l'espace professionnel ne sont destinés qu'au paiement des impôts et taxes.

Les comptes bancaires que vous souhaiteriez utiliser pour les remboursements (d'excédents d'impôt sur les sociétés, de crédit d'impôt, de crédit de TVA...) doivent être expressément communiqués au service gestionnaire, lors de la demande de remboursement.

<sup>3</sup> L'adresse électronique de l'entreprise est renseignée lors de l'adhésion au service Messagerie

- l'Administrateur Suppléant (AS), peut relayer l'AT en cas d'absence de celui-ci car il a les mêmes droits que l'AT, mais reste désigné par lui ;
- l'Acteur Délégant, peut utiliser le service et désigner des acteurs ;
- l'Acteur, ne peut qu'utiliser le service.

N.B. : il ne peut y avoir qu'un seul Administrateur Titulaire (AT) sur chacun des 25 services : Messagerie / Déclarer TVA / Déclarer l'impôt sur les sociétés / Déclarer la taxe sur les salaires / Déclarer la CVAE / Déclarer les RCM / Déclarer Taxe activités polluantes / Déclarer Taxe int. consommation / Déclarer Taxe v. vénale immeubles / Déclarer la TSCA / Déclarer la Taxe de séjour / Déclarer le résultat / Déclarer Dispositif DAC6 / Déclarer les paiements transfrontaliers- CESOP / Payer / Consulter le compte fiscal / Amendes pour inexacititudes PAS / Remboursement de TVA UE / Guichet de TVA UE / Éco. coll. (Supprimé) / Tiers déclarants / Gérer mes biens immobiliers / Cession de droits sociaux / Successions vacantes / Franchise en base TVA UE. Il ne peut donc également y avoir qu'un seul Administrateur Suppléant (AS) sur chacun de ces services (il peut y avoir en contrepartie autant d'acteurs délégants et d'acteurs, que souhaité sur chacun des services). Ainsi, pour une entreprise donnée, il peut y avoir au maximum 25 AT et 25 AS, et autant d'acteurs délégants ou d'acteurs que souhaité (cf. fiche FOCUS [Désigner des délégataires et consulter les délégations](#)).

### 1.3 Précision sur le champ de cette procédure

La désignation d'un Administrateur Suppléant s'effectue à partir de l'espace professionnel de l'Administrateur Titulaire, depuis les liens « Gérer mes services » puis « Gérer vos administrateurs suppléants ».

L'usager peut attribuer un ou plusieurs services ([voir la liste des services](#)), dont il est lui-même titulaire, à un autre usager professionnel ; ce dernier détiendra à l'issue de cette procédure les habilitations qui lui auront été attribuées avec un rôle d'Administrateur Suppléant.

**A la fin de la procédure, l'accès au service est immédiatement effectif.**

L'attribution d'une habilitation de type « Administrateur Suppléant » sur un service est de la seule responsabilité de l'Administrateur Titulaire. Il appartient donc à l'Administrateur Titulaire d'un service de procéder aux mises à jour nécessaires (AS et délégations consenties par l'AS) en cas de changement d'Administrateur Suppléant par exemple.

Cette procédure décrit, outre la création d'habilitations de type « Administrateur Suppléant », la mise en veille, la réactivation et la suppression de ces habilitations.

### 1.4 Étapes de la procédure

Cette procédure se réalise en deux étapes :

1. **Accéder à votre espace professionnel** sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Vous accédez à votre espace une seule fois, quel que soit le nombre d'entreprises et de services pour lesquels vous souhaitez désigner des administrateurs suppléants.

2. **Gérer vos administrateurs suppléants.**

La demande doit être effectuée une seule fois pour chaque Administrateur Suppléant.

## 1.5 Pré-requis

- L'Administrateur Titulaire doit détenir au moins une habilitation active sur un service dans son espace professionnel.

N.B. : en effet, un usager qui possède uniquement des habilitations en veille n'aura pas accès à la gestion des administrateurs suppléants.

- L'usager qui devient Administrateur Suppléant doit être détenteur de son propre espace : il doit communiquer son numéro d'abonné au titulaire pour que ce dernier puisse le désigner comme suppléant.

Si l'usager futur Administrateur Suppléant ne possède pas d'espace, il doit donc le créer au préalable dans le portail internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (cf. fiches FOCUS [Créer un espace professionnel expert](#)).

## 2. Accéder à votre espace professionnel sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

La procédure débute par l'accès à la page d'accueil du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Depuis un ordinateur :



Connexion à l'espace particulier | Connexion à l'espace professionnel

Rechercher sur site

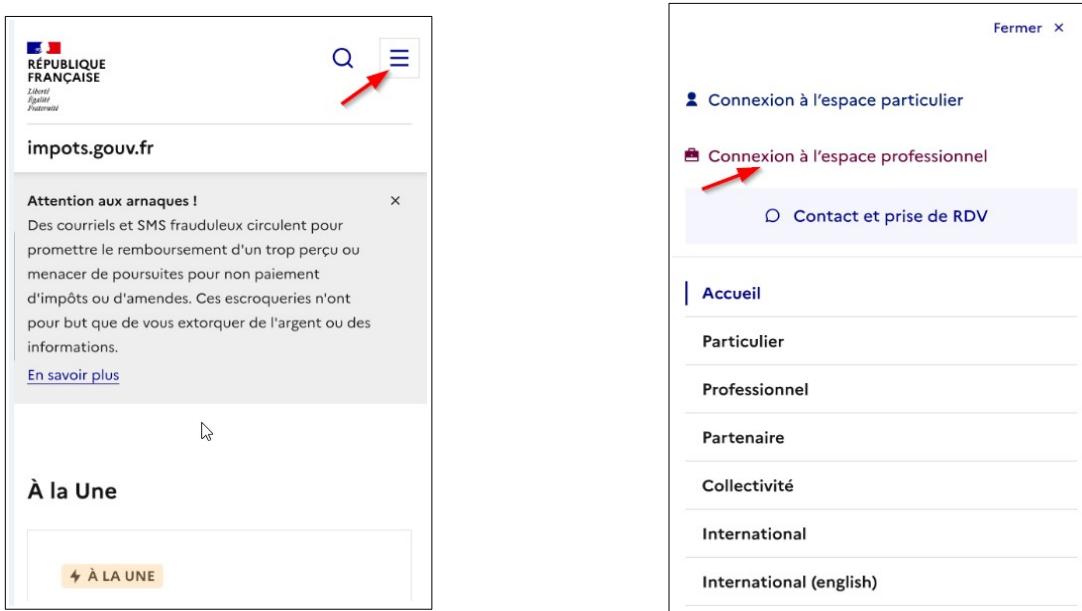
Accueil Particulier Professionnel Partenaire Collectivité International International (english) Contact et prise de RDV

Attention aux arnaques ! Des courriels et SMS frauduleux circulent pour promettre le remboursement d'un trop perçu ou menacer de poursuites pour non paiement d'impôts ou d'amendes. Ces escroqueries n'ont pour but que de vous extorquer de l'argent ou des informations. [En savoir plus](#)

À la Une

👉 Cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel" 🗂 Connexion à l'espace professionnel

Depuis un smartphone ou une tablette:



Connexion à l'espace particulier

Connexion à l'espace professionnel

Contact et prise de RDV

Accueil

Particulier

Professionnel

Partenaire

Collectivité

International

International (english)

👉 Cliquez sur le bouton "menu" ☰

👉 Puis cliquez sur "Connexion à l'espace professionnel" 🗂 Connexion à l'espace professionnel

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

- ☞ **Indiquez votre adresse électronique et votre mot de passe, renseignez les caractères de l'image puis cliquez sur le bouton « Connexion »**

L'écran d'accueil de votre espace professionnel s'affiche. Deux écrans sont possibles selon que vous disposiez de services sur une seule entreprise ou plusieurs.

**Écran 1** : vous disposez de services pour **une seule entreprise** ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Mme ROSEMONDE  
Lila

Abonné :  
20101670101919

Expiration du mot de passe : 18/11/2025

➤ Espace pro.  
➤ Impots.gouv.fr  
➤ Me déconnecter

➤ Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?  
En savoir plus : SERVICES PUBLICS+

Espace professionnel Créer mon compte sur portail pro.gouv

**DOSSIER COURANT**

SIREN 123456789  
SARL MARTIN DISTRIBUTION

**MES SERVICES**

CONSULTER

➤ Compte fiscal [+]  
➤ Avis CFE

DÉCLARER

➤ TVA  
➤ Impôt sur les sociétés  
➤ Taxe sur les salaires  
➤ CVAE  
➤ Revenus de capitaux mobiliers [+]  
➤ Taxe activités polluantes  
➤ Taxe int. consommation  
➤ Taxe v. vénale immeubles  
➤ Taxe de séjour  
➤ Taxe conv. d'assurances  
➤ Résultat [+]  
➤ Revenus SCI non soumises IS [+]  
➤ Tiers déclarants  
➤ Dispositif DAC6 [+]  
➤ Paiements transfrontaliers - CESOP

PAYER

➤ TVA  
➤ Impôt sur les sociétés  
➤ Taxe sur les salaires  
➤ CVAE  
➤ Revenus de capitaux mobiliers  
➤ Taxe activités polluantes  
➤ Taxe int. consommation  
➤ Contributions indirectes [+]  
➤ Taxe v. vénale immeubles  
➤ Taxe conv. d'assurances  
➤ Prélèvement à la source [+]  
➤ CFE et autres impôts  
➤ Dette fiscale [+]

DÉMARCHES

➤ Remboursement de TVA UE  
➤ Guichet de TVA UE  
➤ Gérer mes biens immobiliers  
➤ Cession de droits sociaux [+]  
➤ Successions vacantes

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).

👉 **Cliquez sur le lien « Gérer les services »**

**Écran 2 : vous disposez de services pour plusieurs entreprises.**

The screenshot shows the professional dashboard of the Impots.gouv.fr website. At the top, there are links for 'DOSSIER', 'GÉRER', 'CONSULTER', 'DÉCLARER', 'PAYER', 'DÉMARCHES', and 'MESSAGERIE'. The 'MESSAGERIE' section is highlighted with a blue background and a red arrow pointing to the 'Gérer les services' link. The dashboard is divided into several sections:

- Espace professionnel**: Includes links to 'Messagerie', 'Adresse électronique de l'entreprise [+]', and 'En savoir plus'.
- MES DOSSIERS**: Includes links to 'Choisir un dossier' and 'Voir tous mes dossiers'.
- MON ESPACE**: Includes links to 'Gérer les services' (highlighted with a red arrow), 'Gérer les comptes bancaires [+]', and 'Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]'. This section is part of the 'SERVICES PUBLICS+' program.
- MES AUTRES SERVICES**: Includes links to 'Calendrier fiscal', 'Tests tiers déclarants', and 'Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous'.
- MES SERVICES**: A large list of services categorized by type:
  - Consulter**: Compte fiscal [+], Avis CFE
  - Déclarer**: TVA, Impôt sur les sociétés, Taxe sur les salaires, CVAE, Revenus de capitaux mobiliers [+], Taxe activités polluantes, Taxe int. consommation, Taxe v. vénale immeubles, Taxe de séjour, Taxe conv. d'assurances, Résultat [+], Revenus SCI non soumises IS [+], Tiers déclarants, Dispositif DAC6 [+], Paiements transfrontaliers - CESOP
  - Payer**: TVA, Impôt sur les sociétés, Taxe sur les salaires, CVAE, Revenus de capitaux mobiliers, Taxe activités polluantes, Taxe int. consommation, Contributions indirectes [+], Taxe v. vénale immeubles, Taxe conv. d'assurances, Prélèvement à la source [+], CFE et autres impôts, Dette fiscale [+]
  - Démarches**: Remboursement de TVA UE, Guichet de TVA UE, Gérer mes biens immobiliers, Cession de droits sociaux [+], Successions vacantes

At the bottom, a note states: "Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#)".

👉 **Cliquez sur le lien « Gérer les services »**

Dans tous les cas, après avoir cliqué sur le lien "Gérer les services", l'écran ci-dessous s'affiche.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila

PARIS  
FRANCE

Quitter

**Professionnels**

**SERVICES EN LIGNE**

- ▷ Adhérer aux services en ligne  
[En savoir plus](#)
- ▷ Gérer vos substitutions (remplacer le titulaire)  
[En savoir plus](#)
- ▷ Consulter vos services (habilitations)  
[En savoir plus](#)

**INFORMATIONS PERSONNELLES**

- ▷ Gérer vos coordonnées  
[En savoir plus](#)
- ▷ Gérer votre adresse électronique de connexion ou votre mot de passe  
[En savoir plus](#)
- ▷ Supprimer votre espace professionnel  
[En savoir plus](#)

**DROITS D'ACCÈS**

- ▷ Gérer vos administrateurs suppléants  
[En savoir plus](#)
- ▷ Gérer ou consulter vos délégations  
[En savoir plus](#)

**DOSSIERS**

- ▷ Gérer les comptes bancaires de l'entreprise  
[En savoir plus](#)
- ▷ Modifier l'adresse électronique de l'entreprise  
[En savoir plus](#)

Accessibilité : non conforme

☛ Cliquez sur le lien « Gérer vos administrateurs suppléants » pour commencer la procédure

## Exemple de recours à la désignation d'un Administrateur Suppléant

↳ **Le représentant légal d'une entreprise** qui souhaite garder la main sur la gestion d'un service, doit commencer par adhérer au service ; ensuite il pourra attribuer à son comptable un rôle d'Administrateur Suppléant<sup>4</sup> pour l'assister dans la gestion de l'entreprise :

- **sur le service « Payer »** (TVA, IS, TS, CVAE, RCM, TGAP, TIC, TVVI, TSCA, autres impôts et taxes), le comptable pourra effectuer les paiements en ligne pour le compte de l'entreprise, et pourra gérer les comptes bancaires ;
- **sur le service « Messagerie »**, le comptable pourra accéder à la messagerie, et pourra modifier l'adresse électronique de l'entreprise ;
- **sur le service « Consulter le compte fiscal »**, le comptable pourra visualiser tout le dossier fiscal de l'entreprise pour y retrouver toutes les déclarations et les paiements effectués ;
- **sur le service « Amendes pour inexactitudes PAS »** le comptable pourra visualiser le détail par salarié des amendes établies pour des omissions ou inexactitudes survenues dans le cadre du calcul du prélèvement à la source (PAS) ; il ne permet pas d'accéder à la lettre de motivation des amendes, ni à l'annexe du détail par établissement de ces amendes (pour ce faire, il est nécessaire de disposer du service « Consulter le compte fiscal ») ;

Le comptable pourra ensuite déléguer le rôle d'Acteur Délégant ou d'Acteur à ses collaborateurs sans intervention nécessaire du client.

En cas de changement de comptable, le représentant légal devra supprimer la précédente habilitation accordée et en créer une pour le nouveau comptable.

### **Ces mises à jour sont instantanées.**

↳ Dans le cas où un **comptable a la qualité d'Administrateur Titulaire**, cette procédure peut lui permettre de désigner un Administrateur Suppléant parmi ses collaborateurs :

- **sur le service « Payer »** (TVA, IS, TS, CVAE, RCM, TGAP, TIC, TVVI, TSCA, autres impôts et taxes), le suppléant pourra effectuer les paiements en ligne pour le compte de l'entreprise, et pourra gérer les comptes bancaires ;
- **sur le service « Messagerie »**, le suppléant pourra accéder à la messagerie, et pourra modifier l'adresse électronique de l'entreprise ;
- **sur le service « Amendes pour inexactitudes PAS »** le suppléant pourra accéder au détail par salarié des amendes établies pour des omissions ou inexactitudes survenues dans le cadre du calcul du prélèvement à la source (PAS) ; il ne permet pas d'accéder à la lettre de motivation des amendes, ni à l'annexe du détail par établissement de ces amendes (pour ce faire, il est nécessaire de disposer du service « Consulter le compte fiscal ») ;

Le suppléant pourra à son tour déléguer le rôle d'Acteur Délégant ou d'Acteur à ses collaborateurs sans intervention nécessaire du client.

---

4 Le représentant légal peut aussi lui donner le rôle d'Acteur Délégant par le menu « Gérer vos délégations » ; pour plus de détails, cf. fiche FOCUS [Désigner des délégataires et consulter les délégations](#).

En cas de réorganisation des portefeuilles attribués à chacun des collaborateurs, le comptable ou son suppléant devra supprimer les précédentes habilitations accordées et en créer de nouvelles.

**Ces mises à jour sont instantanées.**

Pour plus de renseignements, veuillez consulter la fiche FOCUS [Cabinets comptables et professionnels comptabilité-gestion](#).

### 3. Crée un Administrateur Suppléant

#### Etape 1/4

Le numéro d'abonné de l'usager à qui vous souhaitez donner le rôle d'AS est à renseigner :

Abonné:  
20233610000101  
ROSEMONDE  
Lila  
Paris  
FRANCE

PROFESSIONNELS

Professionnels

Vos Administrateurs Suppléants : [Créer](#) - [Mettre en veille](#) - [Réactiver](#) - [Supprimer](#)

**Créer un Administrateur Suppléant**

**Information**

Vous pouvez désigner un et un seul Administrateur Suppléant pour chacun des services dont vous êtes l'Administrateur Titulaire.  
La qualité d'Administrateur Suppléant ne peut être attribuée qu'aux seuls usagers ayant préalablement créé leur espace abonné et possédant un numéro d'abonné.  
Les habilitations attribuées aux Administrateurs Suppléants sont identiques à celles de l'Administrateur Titulaire pour le ou les services concernés.

**Liste des services en ligne sans Administrateur Suppléant désigné**

| S.I.R.E.N.(ou équivalent) | Dénomination             | Service(s) en ligne proposé(s)  |
|---------------------------|--------------------------|---|
| 123456789                 | SARL MARTIN DISTRIBUTION | Messagerie<br>Déclarer TVA<br>Déclarer l'Impôt sur les sociétés<br>Déclarer la Taxe sur les salaires<br>Payer<br>Consulter le Compte fiscal<br>Amendes pour inexactitudes PAS<br>Tiers déclarants<br>Messagerie<br>Déclarer TVA<br>Déclarer Taxe activités polluantes<br>Déclarer Taxe v. vénale immeubles<br>Déclarer la TSCA<br>Déclarer Dispositif DAC6<br>Payer |
| 111111111                 | SARL SIMON               |   |

**Saisie du numéro d'abonné**

Veuillez saisir le numéro d'abonné de l'usager professionnel à qui vous souhaitez attribuer des habilitations en qualité d'Administrateur Suppléant.

Saisir le numéro d'abonné :

**Valider** **Effacer**

Le bandeau permet d'accéder aux autres fonctionnalités de gestion des AS, par simple clic sur les liens

☛ Saisissez le numéro d'abonné de l'usager que vous souhaitez désigner comme Administrateur Suppléant

☛ Puis cliquez sur le bouton « Valider »

## Etape 2/4

Les coordonnées de l'usager sélectionné, et les services que vous pouvez lui confier, sont affichés :

The screenshot shows the 'PROFESSIONNELS' section of the impots.gouv.fr website. On the left, a sidebar displays the user's details: Abonné: 20101670101919, ROSEMONDE, Lila, Paris, FRANCE, with a 'Quitter' button. The main content area shows the 'Usager sélectionné' (Selected User) section with the following details:

|                           |                          |   |
|---------------------------|--------------------------|---|
| S.I.R.E.N.(ou équivalent) | Dénomination             | Service(s) en ligne proposé(s)  |
| 123456789                 | SARL MARTIN DISTRIBUTION | <input checked="" type="checkbox"/> Messagerie<br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer TVA<br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer l'Impôt sur les sociétés<br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer la Taxe sur les salaires<br><input checked="" type="checkbox"/> Payer<br><input checked="" type="checkbox"/> Consulter le Compte fiscal<br><input checked="" type="checkbox"/> Amendes pour inexactitudes PAS<br><input checked="" type="checkbox"/> Tiers déclarants |
| 111111111                 | SARL SIMO                | <input type="checkbox"/> Messagerie<br><input type="checkbox"/> Déclarer TVA<br><input type="checkbox"/> Déclarer Taxe activités polluantes<br><input type="checkbox"/> Déclarer Taxe v. vénale immeubles<br><input type="checkbox"/> Déclarer la TSCA<br><input type="checkbox"/> Déclarer Dispositif DAC6<br><input type="checkbox"/> Payer   |

Below this is a 'Selection des services en ligne' (Selection of online services) section with a note: 'Sélectionnez le(s) service(s) en ligne que vous souhaitez attribuer à l'usager sélectionné ci-dessous. Après validation, cet usager sera Administrateur Suppléant de ce(s) service(s) pour les entreprises concernées.' A checkbox 'Tout sélectionner.' is checked. At the bottom are 'Étape précédente' and 'Valider' buttons, with a red arrow pointing to the 'Valider' button.

Coordonnées de l'usager qui deviendra AS

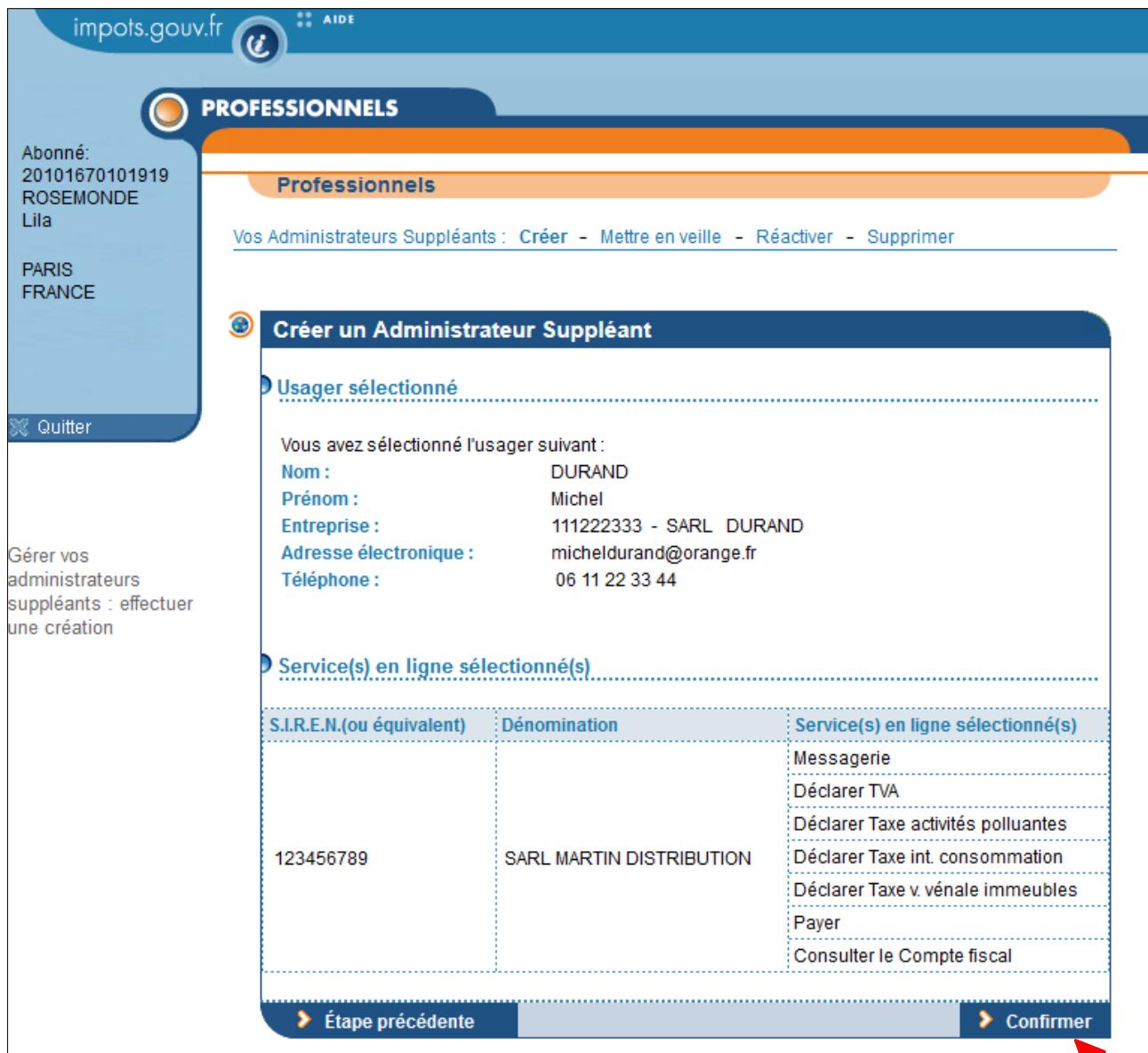
Coordonnées de l'usager qui deviendra AS

Services dont vous êtes titulaire, et que vous pouvez donc attribuer à un AS

- Cochez le ou les services que vous souhaitez attribuer à l'usager sélectionné
- Puis cliquez sur le bouton « Valider »

### Etape 3/4

La confirmation est nécessaire :



impots.gouv.fr AIDE

## PROFESSIONNELS

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila  
  
PARIS  
FRANCE

Quitter

Gérer vos administrateurs suppléants : effectuer une création

### Professionnels

Vos Administrateurs Suppléants : [Créer](#) - [Mettre en veille](#) - [Réactiver](#) - [Supprimer](#)

#### Créer un Administrateur Suppléant

**Usager sélectionné**

Vous avez sélectionné l'usager suivant :

|                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| Nom :                  | DURAND                  |
| Prénom :               | Michel                  |
| Entreprise :           | 111222333 - SARL DURAND |
| Adresse électronique : | micheldurand@orange.fr  |
| Téléphone :            | 06 11 22 33 44          |

**Service(s) en ligne sélectionné(s)**

| S.I.R.E.N.(ou équivalent) | Dénomination             | Service(s) en ligne sélectionné(s)  |
|---------------------------|--------------------------|---|
| 123456789                 | SARL MARTIN DISTRIBUTION | Messagerie<br>Déclarer TVA<br>Déclarer Taxe activités polluantes<br>Déclarer Taxe int. consommation<br>Déclarer Taxe v. vénale immeubles<br>Payer<br>Consulter le Compte fiscal |

Étape précédente Confirmer



Cliquez sur le bouton « Confirmer »

## Etape 4/4

Vous êtes alors informé de la bonne prise en compte de la création :

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila  
PARIS  
FRANCE

**Professionnels**

Vos Administrateurs Suppléants : [Créer](#) - [Mettre en veille](#) - [Réactiver](#) - [Supprimer](#)

Enregistrement(s) effectué(s).

**Créer un Administrateur Suppléant**

**Usager sélectionné**

Vous avez sélectionné l'usager suivant :

|                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| Nom :                  | DURAND                  |
| Prénom :               | Michel                  |
| Entreprise :           | 111222333 - SARL DURAND |
| Adresse électronique : | micheldurand@orange.fr  |
| Téléphone :            | 06 11 22 33 44          |

Enregistrement(s) effectué(s). **OK**

**Service(s) en ligne sélectionné(s)**

| S.I.R.E.N.(ou équivalent) | Dénomination             | Service(s) en ligne sélectionné(s)  |
|---------------------------|--------------------------|---|
| 123456789                 | SARL MARTIN DISTRIBUTION | Messagerie<br>Déclarer TVA<br>Déclarer Taxe activités polluantes<br>Déclarer Taxe int. consommation<br>Déclarer Taxe v. vénale immeubles<br>Payer<br>Consulter le Compte fiscal |

**Étape précédente** **Confirmer**

**Vous retrouvez cette confirmation lors de la dernière étape de chacune des fonctionnalités (créer, mettre en veille, réactiver ou supprimer).**

👉 Cliquez sur le bouton «OK». La procédure de désignation de l'Administrateur Suppléant est terminée.

## 4. Mettre en veille les habilitations d'un Administrateur Suppléant

Cette fonctionnalité permet à l'Administrateur Titulaire de suspendre temporairement l'accès aux services à un Administrateur Suppléant.

A la différence de la suppression, qui met fin définitivement aux habilitations de l'Administrateur Suppléant, la mise en veille peut, par la suite, être aisément réactivée pour redonner l'accès à l'Administrateur Suppléant.

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila  
  
PARIS  
FRANCE

Quitter

Gérer vos administrateurs suppléants : effectuer une mise en veille

PROFESSIONNELS

Professionnels

Vos Administrateurs Suppléants : [Créer](#) - [Mettre en veille](#) - [Réactiver](#) - [Supprimer](#)

**Mettre en veille les habilitations de vos Administrateurs Suppléants**

**Information**

Vous pouvez mettre en veille les habilitations attribuées à vos Administrateurs Suppléants. A l'issue de la procédure, l'ensemble des habilitations associées au(x) service(s) sélectionné(s) sera mis en veille. L'accès au(x) service(s) sera alors suspendu pour les Administrateurs Suppléants concernés.

**Sélection des services en ligne**

Sélectionnez le(s) service(s) en ligne associé(s) aux Administrateurs Suppléants dont vous souhaitez mettre en veille les habilitations.

| S.I.R.E.N (ou équivalent) | Dénomination             | Service(s) en ligne proposé(s)   | Coordonnées de l'Administrateur Suppléant |
|---------------------------|--------------------------|--|---|
| 123456789                 | SARL MARTIN DISTRIBUTION | <input checked="" type="checkbox"/> Messagerie <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer TVA <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe activités polluantes <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe int. consommation <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe v. vénale immeubles <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Payer <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Consulter le Compte fiscal <a href="#">Voir le détail</a> |   |

**Valider**

☞ Cliquez sur le lien « Voir le détail » pour visualiser les coordonnées de l'AS

↳ Sélectionnez le ou les services que vous souhaitez mettre en veille pour l'AS puis cliquez sur le bouton « Valider »

Remarque :

La mise en veille ou la suppression d'une habilitation détenue par un Administrateur Titulaire, se fait uniquement à la demande du représentant légal, par le Service des Impôts des Entreprises (SIE) compétent.

Exemple d'une fenêtre de coordonnées de l'Administrateur Suppléant :

Coordonnées de l'Administrateur Suppléant

|                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| Nom :                       | DURAND                  |
| Prénom :                    | Michel                  |
| Entreprise d'appartenance : | 111222333 - SARL DURAND |
| Adresse électronique :      | micheldurand@orange.fr  |
| Téléphone :                 | 06 11 22 33 44          |

Gérer vos Administrateurs Suppléants : coordonnées de votre Administrateur Suppléant

 Fermer la fenêtre



↳ Cliquez sur « Fermer la fenêtre » pour revenir à la fenêtre de sélection des services à mettre en veille

# 5. Réactiver les habilitations d'un Administrateur Suppléant

Cette fonctionnalité permet à l'Administrateur Titulaire de rendre à nouveau active(s) la ou les habilitations de l'Administrateur Suppléant qui avaient été précédemment mises en veille : l'AS retrouve alors tous ses droits sur le (les) service(s).



impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné: 20101670101919 ROSEMONDE Lila PARIS FRANCE

Quitter

Gérer vos administrateurs suppléants : effectuer une réactivation

**Professionnels**

Vos Administrateurs Suppléants : [Créer](#) - [Mettre en veille](#) - [Réactiver](#) - [Supprimer](#)

**Réactiver les habilitations de vos Administrateurs Suppléants**

**Information**

Vous pouvez réactiver les habilitations attribuées à vos Administrateurs Suppléants. A l'issue de la procédure, l'ensemble des habilitations associées au(x) service(s) sélectionné(s) sera réactivé. L'accès au(x) service(s) sera alors rétabli pour les Administrateurs Suppléants concernés.

**Sélection des services en ligne**

Sélectionnez le(s) service(s) en ligne associé(s) aux Administrateurs Suppléants dont vous souhaitez réactiver les habilitations.

| S.I.R.E.N (ou équivalent) | Dénomination             | Service(s) en ligne proposé(s)  | Coordonnées de l'Administrateur Suppléant |
|---------------------------|--------------------------|---|---|
| 123456789                 | SARL MARTIN DISTRIBUTION | <input checked="" type="checkbox"/> Messagerie <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer TVA <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe activités polluantes <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe int. consommation <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe v. vénale immeubles <a href="#">Voir le détail</a><br><input checked="" type="checkbox"/> Payer <a href="#">Voir le détail</a><br><input type="checkbox"/> Consulter le Compte fiscal <a href="#">Voir le détail</a> |   |

**Valider**

↳ Sélectionnez le ou les services que vous souhaitez réactiver pour l'AS puis cliquez sur le bouton « Valider »

# 6. Supprimer les habilitations d'un Administrateur Suppléant

Cette fonctionnalité permet à l'Administrateur Titulaire de supprimer la ou les habilitations attribuées à un Administrateur Suppléant.

Cette action est irréversible : une fois l'habilitation supprimée, l'Administrateur Suppléant ne pourra plus utiliser les services, sauf si vous le désignez à nouveau comme Administrateur Suppléant.

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

Abonné:  
20101670101919  
ROSEMONDE  
Lila  
  
PARIS  
FRANCE

Quitter

Gérer vos administrateurs suppléants : effectuer une suppression

**Professionnels**

Vos Administrateurs Suppléants : [Créer](#) - [Mettre en veille](#) - [Réactiver](#) - [Supprimer](#)

**Supprimer les habilitations de vos Administrateurs Suppléants**

**Information**

Vous pouvez supprimer les habilitations attribuées à vos Administrateurs Suppléants. A l'issue de la procédure, l'ensemble des habilitations associées au(x) service(s) sélectionné(s) sera supprimé. L'accès au(x) service(s) sera alors définitivement retiré aux Administrateurs Suppléants concernés.

**Sélection des services en ligne**

Sélectionnez le(s) service(s) en ligne associé(s) aux Administrateurs Suppléants dont vous souhaitez supprimer les habilitations.

| S.I.R.E.N (ou équivalent) | Dénomination             | Service(s) en ligne proposé(s)  | Coordonnées de l'Administrateur Suppléant |
|---------------------------|--------------------------|---|---|
| 123456789                 | SARL MARTIN DISTRIBUTION | <input type="checkbox"/> Messagerie <span>► Voir le détail</span><br><input type="checkbox"/> Déclarer TVA <span>► Voir le détail</span><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe activités polluantes <span>► Voir le détail</span><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe int. consommation <span>► Voir le détail</span><br><input checked="" type="checkbox"/> Déclarer Taxe v. vénale immeubles <span>► Voir le détail</span><br><input type="checkbox"/> Payer <span>► Voir le détail</span><br><input type="checkbox"/> Consulter le Compte fiscal <span>► Voir le détail</span> | <span>► Valider</span>                    |

- ↳ Sélectionnez le ou les services que vous souhaitez supprimer pour l'AS puis cliquez sur le bouton « Valider »

## 7. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, [l'assistance aux usagers des téléprocédures](#) est joignable de **8h00 à 18h00** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le **n° 0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Contact et prise de RDV > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne des données > Accéder au formuel.